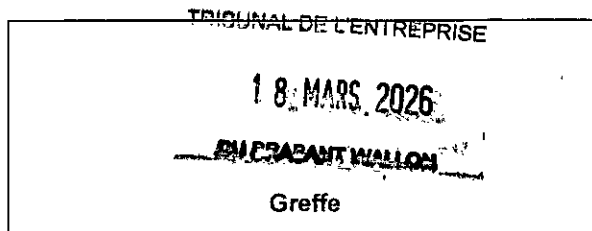
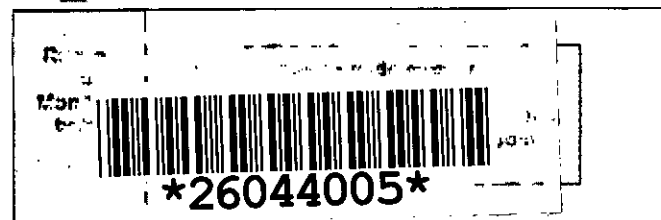


Volet BCopie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

N° d'entreprise : 0662 547 315

Nom

(en entier) : PHARMA CHEMICALS

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIÉTÉ ANONYME

Adresse complète du siège : Parc Industriel 19, 1440 Braine-le-Château

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateur (délégué)

L'actionnaire unique de la société prend, conformément à l'article 7:133 CSA, les décisions suivantes en date du 12 février 2026 :

1. Prise de connaissance et acceptation de la démission honorable des personnes suivantes de leur fonction d'administrateur de la Société, avec effet immédiat :

- PHARMENTUM SRL, BCE 0699.939.132, représentée par Joeri Van den Acker;
- TLYS SRL, BCE 0712.615.151, représentée par Tieme Leyseele;
- AMBERSTÉ HOLDING B.V., BCE 0741.457.211, représentée par Gerardus Van Jeveren.

2. (Ré)nomination, avec effet immédiat, de l'administrateur suivant de la Société pour une durée de six (6) ans, lequel agira dorénavant en qualité d'administrateur unique de la Société :

- PROCURAM SRL, BCE 0830.958.616, représentée par Michaël Hillaert.

L'unique administrateur de la société prend, conformément à l'article 7:95 CSA, les décisions suivantes en date du 12 février 2026 :

1. Prise de connaissance et acceptation de la démission honorable de la personne suivante en tant qu'administrateur délégué de la Société, avec effet immédiat :

- TLYS SRL, BCE 0712.615.151, représentée par Tieme Leyseele.

2. Il est décidé de ne pas nommer d'administrateur délégué de remplacement.

PROCURAM SRL
Administrateur
Représentée par
Michaël Hillaert

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 30/03/2026 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).